

Plus de 400 vies épargnées sur les routes en 2013

3 250 morts l'an passé : il n'y a jamais eu aussi peu de tués sur les routes en France. Le ministre de l'Intérieur espère abaisser ce nombre à 2 000 morts d'ici à 2020.

Nombre de tués : une baisse de 11 % en 2013

C'est le plus bas niveau depuis les premiers comptages, en 1948 : 3 250 personnes sont décédées lors d'un accident de la route en 2013 (1). 403 vies épargnées par rapport à 2012. Et dire qu'en 1972, année la plus meurtrière, il y eut 18 000 morts ! Le nombre de blessés est également en baisse (un peu moins de 71 000, -6,6 %), ainsi que celui des personnes hospitalisées (près de 26 000, -4,7 %). Globalement, le nombre d'accidents passe pour la première fois sous la barre des 60 000.

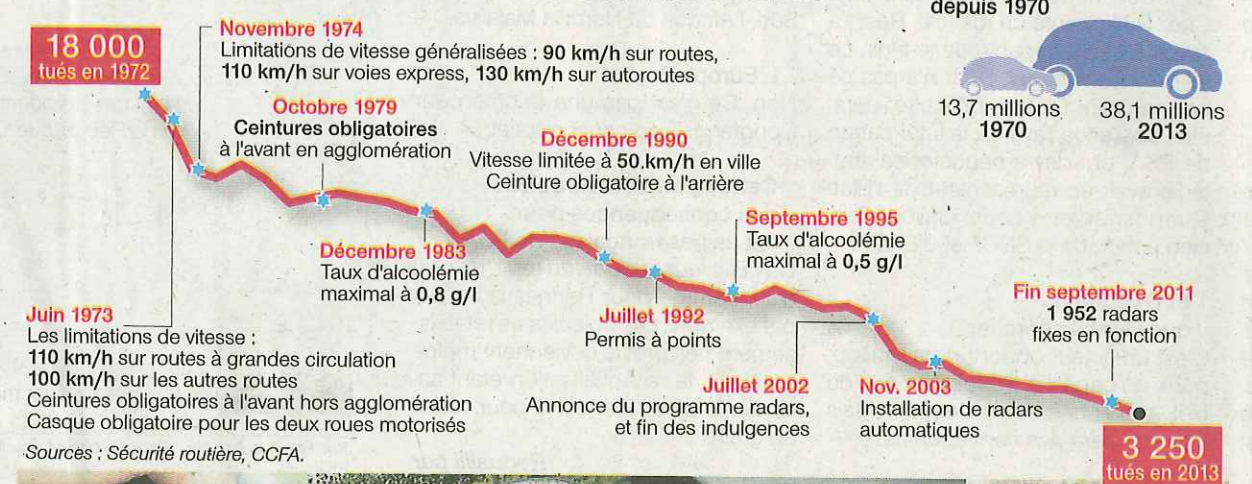
Motards : encore des efforts

Autres satisfactions : la mortalité des 18-24 ans diminue sensiblement (-10 %), ainsi que celle des automobilistes et des cyclomotoristes (-14 %). En revanche, le nombre de motards décédés a peu régressé (-3 %), après une forte baisse en 2012. « Vis-à-vis de ces usagers, nous avons encore des efforts à faire », convient la Sécurité routière.

La peur du radar

Comment expliquer cette baisse ? Pour le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, deux raisons majeures. Le déploiement de radars toujours plus performants. Début janvier, il y en avait près de 4 100 en activité, dont 79 dits de dernière génération, c'est-à-dire capables de flasher un véhicule dans les deux sens de circulation. Fin 2014, 200 seront en service. Autre raison : une communication renouvelée et renforcée, notamment à destination de l'entourage du conducteur.

Évolution du nombre de tués sur les routes



On roule moins

Il y a peut-être une autre explication : les automobilistes roulent moins. Ce fut vrai au premier semestre 2013, du fait de conditions météorologiques exécrables, incitant peu aux déplacements de loisirs. Mais c'est aussi une tendance de fond. Selon le rapport Sartorius, remis au ministre Arnaud Montebourg, un véhicule parcourt en moyenne 12 000 km par an, contre

14 000 km en 2000. Explications : le prix du carburant et des réparations, les difficultés de circulation...

De nouvelles mesures ?

Les éthylotests antidémarrage et les enregistreurs de données routières (sortes de boîtes noires) seront-ils rendus obligatoires ? La vitesse sera-t-elle ramenée à 80 km/h sur les départementales ? Un comité interministériel

de la Sécurité routière, un peu avant l'été, pourrait annoncer des décisions.

Pierrick BAUDAIS.

(1) Le nombre de tués englobant les personnes décédées jusqu'à trente jours après un accident, il faudra attendre fin janvier pour connaître les statistiques définitives.

Égalité homme femme : la loi balaye très large